

**Projet: Ensemble pour l'enfance. Koulouna min Ajl Atoufoula
ENI/2020/421660**

**Termes de référence pour le recrutement d'un.e consultant.e pour un service
de formation professionnelle en hôtellerie et cuisine des jeunes Care Leavers
institutionnalisés dans les EPS**

Titre de la consultation	Formateur.trice en cuisine/hôtellerie
Organisme	Association Amis des Enfants- Ai.Bi. Maroc
Lieu d'affectation	La région de Fès/Meknès

Organisme : Ai.Bi. Maroc

Ai.Bi. Amis des Enfants est une association qui travaille au Maroc depuis 1994 avec des projets de coopération au développement au profit des enfants privés de soutien familial et qui sont accueillis dans des Maisons d'Enfants. Beaucoup d'entre eux ont dépassé l'âge de la majorité, d'autres sont en situation de handicap et il est très difficile de trouver une famille qui puisse prendre soin d'eux.

A partir de l'année 2006 Ai.Bi. Maroc a acheminé son projet de parrainage à distance au Maroc, qui est toujours en cours, en partenariat avec plusieurs associations qui gèrent des centres d'accueil pour enfants sans soutien familial.

En parallèle, Ai.Bi. Maroc mène des projets ayant pour but commun la protection et promotion des droits des enfants, déclinés en actions différentes et destinés à plusieurs cibles, à savoir : les enfants sans protection familiale pour les accompagner dans leur parcours d'abandon, de vie à l'intérieur du centre et de réinsertion familiale, sociale et professionnelle ; les familles en situation de vulnérabilité et les mères cheffes de famille monoparentale afin de prévenir l'abandon de leurs enfants, ainsi que les enfants en contact

avec la loi pour réparer aux conséquences de l'abandon et les accompagner vers une réintégration familiale et socioprofessionnelle.

De plus, Ai.Bi. Maroc poursuit des actions de plaidoyer en tant que membre de différents collectifs et réseaux associatifs de promotion et protection des droits des enfants, notamment : le Collectif Kafala Maroc (depuis 2011), le Collectif pour le Droit de l'Enfant à une Protection Familiale (depuis 2013) et la Plateforme CDE – Convention des Droits de l'Enfant - Maroc (dont elle détient officiellement le Secrétariat et ce dès son lancement officiel en Octobre 2017). Ces collectifs ont l'objectif commun de plaider pour l'amélioration des politiques de protection de l'enfance, notamment la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc – PPIPEM, dans le respect des principes énoncés dans la Convention des Droits de l'Enfant (CDE).

Contexte

L'Etat marocain a réalisé des progrès importants dans le domaine de la protection de l'enfant depuis la signature et la ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et ses Protocoles facultatifs. Dans ce sens, le Royaume a mené des réformes audacieuses et a entamé le processus d'harmonisation de sa législation nationale avec les lois internationales. Pour être au niveau de ses obligations devant la communauté internationale, le Maroc n'a pas tardé à élaborer des stratégies et une politique publique conjointement avec les OSC (la PPIPEM – Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc) ainsi qu'à assurer la participation significative des enfants.

Toutefois, le phénomène de l'abandon des enfants reste aujourd'hui encore très répandu. Selon les données plus récentes collectées par l'UNICEF Maroc, on estime encore 100.000 enfants et jeunes abandonnés sur le territoire national et vivant dans des instituts qui ne garantissent pas une prise en charge adéquate et intégrée selon les standards internationaux. Parmi les principales difficultés auxquelles les enfants et jeunes abandonnés font face, figure l'insertion socio-professionnelle au moment de quitter le centre. En effet, selon la loi en vigueur, les jeunes institutionnalisés dans les EPS doivent le quitter une fois atteinte l'âge des 18 ans. Toutefois, selon un diagnostic fait par Ai.Bi. Maroc sur 25 EPS répandus sur le territoire national, 68% des jeunes hébergés dans les EPS et cherchant l'insertion socio-économique dépassent l'âge de 18 ans et ce faute du manque de préparation, orientation et formation au préalable. En effet, ces jeunes manifestent une dépendance des services socio-économiques des établissements, mais aussi les conséquences de la stigmatisation et la discrimination subies à cause de leur situation qui démontre la nécessité de développer leurs soft skills, aussi comme des compétences à pouvoir utiliser en milieu professionnel.

Dans ce contexte, il s'avère primordial d'agir pour garantir aux enfants et jeunes institutionnalisés dans les EPS, le soutien et l'accompagnement nécessaire afin de les préparer à s'intégrer socio-économiquement dans la société.

Projet : Ensemble Pour l'Enfance « Koulouna min ajl atoufoula »

Le projet a l'objectif général de contribuer à une meilleure protection et assistance des enfants abandonnés et à risque d'abandon au Maroc. Ce projet vise plus spécifiquement à soutenir les services des EPS et des services sociaux publics dédiés à la protection des enfants abandonnés et à la prévention de l'abandon des enfants dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de consolider les capacités des OSC dans ces régions du Maroc afin de les impliquer ultérieurement dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon avec un focus sur les OSC gestionnaires des EPS. Finalement Koulouna min ajli atoufoula a pour objectif de promouvoir la coordination entre acteurs étatiques et non étatiques engagés dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de renforcer le plaidoyer national et international sur la protection des enfants abandonnés et la prévention de l'abandon au Maroc.

Cette action est menée par Ai.Bi. Maroc avec la collaboration de ses partenaires l'association Pionniers du Changement du Développement et la Culture à Oujda, Fondation Rita Zniber à Meknès, grâce au cofinancement de l'Union Européenne.

Objectif de la consultation :

L'objectif de la présente consultation est la formation professionnelle en hôtellerie et cuisine des jeunes qui s'apprêtent à quitter l'EPS, dans le but de pouvoir accéder à des stages ou des opportunités de travail. Afin de réussir le bon déroulement de la formation, le projet assurera aussi l'équipement des centres avec les matériaux nécessaires.

Mission du consultant :

Sous la direction de l'équipe du projet, le consultant est appelé à :

- Elaborer une méthodologie de formation professionnelle et les relatifs modules de formation en hôtellerie et cuisine répondant aux exigences des bénéficiaires ;
- Elaborer un calendrier de mise en place de la formation professionnelle (modules et évaluations périodiques)
- Communiquer aux partenaires de projet le matériel nécessaire à la réalisation de la formation ;
- Former les jeunes bénéficiaires des EPS en hôtellerie et cuisine ;
- Accompagner, suivre et guider les jeunes dans leur parcours de formation professionnelle et les orienter vers les opportunités de stage et/ou insertion professionnelle adaptées à leurs profils ;
- Elaborer le test d'examen final en arabe

- Evaluer les examens
- Préparer des certificats/diplômes de formation professionnelle en arabe

Livrables :

- La méthodologie et plan de formation professionnelle en français
- Les modules de formation en français et arabe
- Les tests d'évaluation trimestriels en français et en arabe
- Le test d'examen final en français et arabe
- Un rapport initial, les rapports trimestriels et un rapport final contenant les résultats atteints en français

Durée de la consultation :

La consultation débutera à partir de la signature du contrat et s'étalera pendant toute la durée du projet (date estimative de fin consultation : 31 Décembre 2022) selon les nécessités pour l'aboutissement des formations.

Profil du consultant ou agence :

Le.a candidat.e doit justifier de :

- Un diplôme en hôtellerie et cuisine ou équivalent
- Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en matière de formation professionnelle, notamment dans le domaine de l'hôtellerie et cuisine
- Une expérience avérée dans des projets du domaine sociale et/ou coopération internationale serait un atout
- Une connaissance du domaine des enfants privé de milieu familial
- Capacité d'écoute et une aptitude pour le travail avec des enfants et jeunes privé de milieu familial
- Souplesse et aptitude à être réactif aux demandes et recommandations du demandeur
- Une maîtrise de l'arabe et du français à l'oral et à l'écrit, ainsi que du darija

Honoraires :

Le montant total de la prestation doit inclure le montant global du coût de l'assistance technique en TTC comprenant les honoraires de la consultante, les déplacements, les coûts de logement et de restauration du consultant(e) si besoin.

Le prestataire doit être en mesure de fournir une facture (avec Identifiant Fiscal, TVA, patente...).

Candidature :

1. Eléments constitutifs du dossier de candidature

- Le CV de l'intéressé.e, et ses références accompagnées des attestations de travail et/ou de formations correspondantes et d'une lettre de motivation ;
- L'offre technique présentant les objectifs de la prestation, méthodologie de réalisation,...
- Une offre financière détaillée sur la prestation, prix unitaire, prix total de la prestation (TTC) et comprenant tous les frais de déplacements (si besoin) ;
- Un dossier administratif du consultant(e) ou bureau de consulting comprenant entre autres les autorisations d'exercer et le Numéro d'Identification Fiscale

2. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivant : ymoujjane.aibimaroc@gmail.com en CC à rabat@aibi.it En spécifiant en objet : «Consultation formation professionnelle en hôtellerie et cuisine – Ai.Bi. Maroc».

Date limite d'envoi des candidatures : **le 26 Novembre 2021 à 00h00 Heure Maroc**

Pour toute autre information complémentaire veuillez contacter :
Yasmine Moujjane : ymoujjane.aibimaroc@gmail.com

Ai.Bi Maroc souscrit au principe de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.